Envoyé en préfecture le 08/03/2023

Reçu en préfecture le 08/03/2023

Publié le 08/03/2023

ID: 089-218904530-20230301-VILL2023

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLEFARGEAU

Nombre de membres

Département de l'Yonne

Séance du 01 Mars 2023

En exercice: 15

L'An deux mille vingt-trois, le premier mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la

Présents: 9

présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Votants: 12

Présents: Pascal BARBERET, Dominique MOREL, Jean-Louis MANGIN, Serge SAUVAGERE, Gérard NIMSGERN, Jean-Pierre SINDONINO, Céline PARIS, Florence

Date de convocation:

CAPITAIN (arrivée à 19h30), Romain BELIGAT,

14 Février 2023

Absents excusés: Christine SIGONNEAU (pouvoir à Jean-Pierre SINDONINO),

Date d'affichage: 14 Février 2023

Élisabeth NOYEMIAN (pourvoir à Dominique MOREL), Séverine TROMPARENT (pouvoir à Céline PARIS), Céline PORTOLES, Clémence HARNIST, Justin SAFFROY

Secrétaire de séance : Gérard NIMSGERN

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS POUR LA 2EME TRANCHE DES TRAVAUX DE L'EGLISE

Délibération n° 2023-11

Le maire présente au conseil plusieurs devis concernant les travaux de la tranche 2 pour la réfection intérieure de l'église.

Après avoir échangé, le conseil décide de valider les devis suivants

Travaux de peinture : 12071.25 € HT

Reprise du sol: 16 148.00 € HT

Changement ouvrant sacristie: 2312.78 € HT

Restauration des colonnettes de l'autel : 1200.00 € TTC

Mobiliers (chaises et bancs + barres de reliage): 4661.20 € HT + 17458.17 € HT + 988.00 € HT = 23 107.37 € HT

Remplacement centrale sonnerie cloche: 2399.00 € HT

Réfection des enduits : 1985.00 € HT + 9955.00 € HT = 11940.00 € HT

Soit un montant total de 69 178.40 HT

M. le Maire informe le conseil municipal que le projet est éligible au Fonds d'aide à l'Investissement 2023 pour un projet d'intérêt communautaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ADOPTE le projet -Rénovation église de Villefargeau 2eme Tranche pour un montant de 69 178 € HT
- ADOPTE le plan de financement ci-dessous

Reçu en préfecture le 08/03/2023

Publié le 08/03/2023

ID: 089-218904530-20230301-VILL2023__11-DE

	Recettes (€)	H.T.	Dépenses (€)
27 671.00 €	Etat (DETR)	69 178.00 €	Travaux
	Région		
	Département		
27 671.00 €	Fonds aide investissements (Communauté Auxerrois)		
13 836.00 €	AUTOFINANCEMENT		
69 178.00 €	Total	69 178.00 €	Total

- SOLLICITE une subvention de 27 671.00 € auprès de la Communauté de l'Auxerrois, correspondant à 40% du montant du projet.
- CHARGE le Maire de toutes les formalités.

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Pascal BARBERET

Le Maire,

Ont signé tous les membres présents.